

# Classes préparatoires – Inscription en licence

Primo-entrant  
Année universitaire 2018-2019

## Procédure dématérialisée obligatoire

### 1<sup>ère</sup> étape L'ADMISSION

#### 1<sup>ère</sup> inscription à l'Université Bordeaux Montaigne

Créez et téléchargez votre dossier d'admission **entre le 6 juillet et le 9 septembre 2018** depuis le lien suivant :

<https://apoflux.u-bordeaux-montaigne.fr>  
(Choisir la « Composante » CPGE)

### 2<sup>ème</sup> étape L'INSCRIPTION

Vous avez reçu l'avis favorable de notre établissement :

1. Payez la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) auprès du CROUS :  
<http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html>
2. Finalisez la saisie en ligne de votre dossier d'inscription **avant le 14 septembre 2018**
3. Effectuez le paiement en ligne
4. Déposez en ligne les pièces justificatives demandées

### 3<sup>ème</sup> étape LA CARTE ETUDIANT

Votre inscription est effective quand vos certificats de scolarité et votre carte d'étudiant vous ont été remis